Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 100 (1964)

Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 28 FÉVRIER 1964 Ce ANNÉE No 8

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

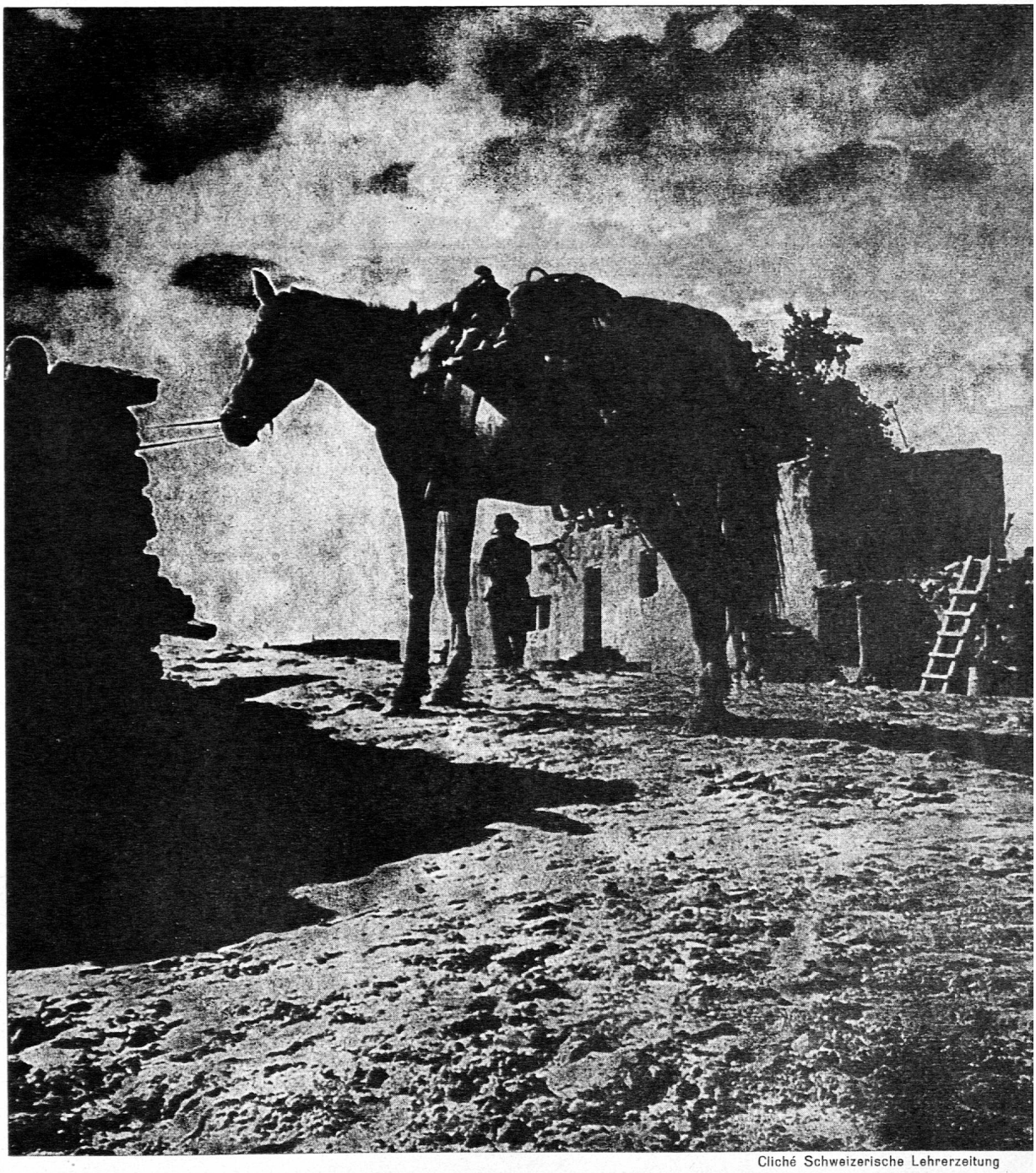

Indiens Hopis de l'Arizona (USA)

Vivant dans des huttes de terre et de paille, ces tribus connaissent encore le matriarcat: les maisons appartiennent aux femmes, et le jeune marié quitte sa famille pour rejoindre son épouse et ses beaux-parents.

Cliché Schweizerische Lehrerzeitung

COMITÉ CENTRAL COMITÉ CENTRAL

Assemblée de la Commission de la Guilde de documentation de la S.P.R.

La Commission de la Guilde de documentation de la S.P.R. s'est réunie le samedi 7 décembre, à Lausanne, sous la présidence d'André Chabloz, directeur de nos éditions ; les collègues Pulfer, trésorier S.P.R., Haegli, Nicoulin, Ruffetta et Morier-Genoud avaient répondu à la convocation.

Maurice Nicoulin est désigné comme vice-président de la commission.

L'administrateur présente un bref rapport sur l'activité de la Guilde qui est en constante augmentation.

Le caissier André Pulfer présente trois vœux au nom du Comité de la S.P.R.

a) Une application effective des statuts, soit que la commission soit souveraine en matière d'édition.

b) La Guilde doit servir à mettre en commun les expériences des responsables des quatre associations (éditer ce qui est utile à l'échelon S.P.R. ou en avoir le dépôt).

c) Etudier la publication des articles « Mathématiques modernes » en parution dans l'« Educateur ».

La S.P.N., par Maurice Nicoulin, fait les propositions suivantes :

a) La Guilde devrait éditer des brochures illustrées destinées aux élèves : géographie, histoire, leçons de choses. Certaines sociétés d'initiative ne demandent pas mieux que de mettre à notre disposition des clichés : ADEN, à Neuchâtel, par exemple.

b) La Guilde devrait essayer de grouper tous les cantons romands, accepter d'éditer des ouvrages provenant des cantons non affiliés à la S.P.R. Ne serait-ce pas le moyen d'unir toutes les sociétés pédagogiques ?

c) Relancer l'idée d'un almanach S.P.R. plutôt qu'un calendrier. Idée qui répondrait mieux à « Vers l'école romande ».

d) Pourquoi ne pas créer des concours de brochures d'enseignement, concours ouverts à tous les cantons ?

e) La Guilde pourrait faire paraître une série de leçons pratiques sous forme d'un périodique de 16 pages.

f) Des concours destinés aux élèves seraient bien vus.

Nicoulin fait en outre quelques remarques concernant l'impression et le format, ainsi que le brochage de nos publications. Nos brochures devraient porter la mention « Tous droits réservés », de même que le nom de l'auteur.

Un statut interne de la Guilde sera élaboré. Il fixera de manière uniforme la rétribution des auteurs de publication.

A ces différentes suggestions succède un intéressant échange de vue qui permet aux responsables de la Guilde de faire le point. Nos publications lancées il y a quinze ans par André Chabloz répondent à un besoin. Elles sont appréciées dans tous les cantons romands.

L. M.-G.

VAUD VAUD

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59

Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Secrétariat central

Pour cause de service militaire, le secrétariat sera fermé du 27. 2. au 14. 3. 1964

Une permanence sera assurée par un membre du CC les mercredis 4 et 11 mars, et les samedis 29 février, 7 et 14 mars, au secrétariat, ch. des Allinges 2, Lausanne.

En cas d'urgence, s'adresser au président Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz (tél. 51 45 63).

P. B.

En guise d'adieu

(Eloge très modéré du théoricien-spécialiste !)

J'avais un gros tas de terre à déplacer. Je n'ai rien compliqué : j'ai pris ma brouette et ma pelle ; j'ai craché dans mes mains et me suis aussitôt mis à la besogne. Matin et après-midi, j'ai pelleté, poussé la brouette ; je l'ai vidée, puis retournée d'aplomb et remplie à nouveau...

J'avais fini ma journée, mais non mon travail, quand un petit homme en bel habit, bien cravaté, aux mains roses et blanches, s'est approché, m'a salué et m'a dit : « Je vous ai regardé à l'ouvrage, mon cher Monsieur : vous vous y êtes mal pris. D'abord vous avez commencé cette besogne à une mauvaise saison. Il fallait attendre les chaleurs de juillet prochain. Le soleil aurait essuyé votre terre de son humidité. Elle en serait devenue plus légère, et votre peine aussi. Vous deviez en outre prendre un fossoir et ouvrir largement votre tas avant de le transporter. L'aération eût asséché les couches profondes et votre travail en eût été facilité d'autant.

J'ai vu aussi votre brouette. Vous conviendrez avec moi qu'elle n'est pas fonctionnelle avec sa roue de bois cerclée de fer. Vous auriez dû vous servir d'un véhicule moderne en métal, avec roue à pneu. Et là, ajouta mon conseiller, je connais mon affaire ! Si vous roulez dans un pré où le terrain garde toujours une certaine élasticité, vous gonflez sous une pression d'une atmosphère et 6 dixièmes ; mais si vous empruntez une route empierrée ou « macadamisée », votre pneu à 1,2 vous donnera toute satisfaction.

Je crus embarrasser mon donneur de conseils en lui jetant au passage : « Et si je dois passer d'un terrain mou à une piste résistante, comment dois-je faire ? » — Il ne parut pas entendre en enchaîna : « La roue doit donc être ferme pour rouler sur sol tendre, et molle sur sol dur. Cette règle ne comporte aucune exception. En outre, la température ambiante joue un rôle non négligeable. Consultez à ce point de vue les tabelles du savant professeur Roubite, tabelles si précises

qu'elles vous donnent à un centième près la pression optimum des pneus de brouettes pour les transports de terre en toute saison et sur tous les sols.

Je n'irai pas jusqu'à affirmer, poursuivit mon interlocuteur, comme certains de mes confrères n'hésitent pas à le faire, que la couleur de la chambre à air puisse avoir une influence (encore que les impondérables jouent un rôle important dans tous les domaines) mais, par contre, il est certain que la valve de gonflage ne saurait être sous-estimée. Vous savez qu'il existe 4 systèmes différents... basés sur de longues expériences et sur des épreuves échelonnées au cours de plusieurs décennies : tests et expériences qui dénotent chez les chercheurs une imagination fertile ainsi qu'un souci de la perfection poussé à son extrême limite

En ce qui me concerne, dit-il, je n'ai pas encore acheté de brouette à pneu, car j'hésite encore entre les valves Truchelin et Firetoc. Je dois dire aussi que je n'ai pas, comme vous, de terre à transporter, que seules les considérations théoriques sont suceptibles de m'intéresser, et qu'enfin, je ne voudrais pas, en quelque sorte, m'abaisser à cette besogne de manœuvre. Il est bien certain d'ailleurs que mes réflexions et conseils en cette matière aident davantage que si j'y mettais la main. C'est ainsi que nous, théoriciens, faisons progresser toutes les activités humaines. Vous, n'est-ce pas, vous disposez d'une brouette ordinaire et d'une pelle. Vous déplacez votre terre avec une peine infinie, et vous croyez savoir travailler. Mais, mon cher Monsieur, on faisait comme vous il y a cent ans et plus. On voit que vous n'avez pas suivi l'évolution des méthodes

Peut-être pensez-vous que j'ai épuisé le sujet ? Détrompez-vous. Voici 20 ans que je l'étudie avec de nombreuses autres questions connexes. J'ai publié là-dessus quelques mémoires assez remarqués ; différents congrès les ont étudiés et en ont reconnu la valeur indiscutable.

Ainsi, vous n'avez pas l'air de savoir que la caisse ou « bassin » de votre brouette doit être interchangeable. Vous en faites confectionner trois au minimum : une en tôle emboutie de 2 mm. et demi d'épaisseur pour le transport des pierres ; une seconde en aluminium poli pour la terre et le sable ; enfin, une en bois croisé pour les légumes, l'herbe et la sciure. Un système à levier vous garantit l'échange des bassins en 30 secondes. Pour économiser de la place au repos, ils doivent pouvoir s'emboîter comme les cônes en biscuit des glaces à quatre sous.

On ne tire pas toutes les conséquences utiles de son savoir, continua-t-il. Vous n'ignorez pas que plus la charge est en avant, « sur la roue », moins vous avez de peine à lever votre brouette. Cette économie dans l'effort devrait conduire à une plus faible épaisseur des longerons et des poignées, mais personne n'y songe car, une fois encore, aucun homme ne sait déduire tous les avantages de son expérience.

Bien entendu, si vous transportez, comme vous l'avez fait, une marchandise qui a conservé quelques traces d'humidité, vous inaugurerez votre travail en graissant le fond et les parois de la brouette : la terre ne s'y collera pas, la « cuvette » se videra d'un seul coup et sans effort. Si malgré un bon graissage, des traces de glaise ou de marne persistaient à adhérer au fond de votre véhicule, un polissage par un spécialiste s'imposerait. Il vaudrait mieux attendre six semaines une telle réfection que de ramener à chaque course une livre de terre au tas qu'on se propose de déplacer, car ce n'est pas rationnel. A notre époque de rendements maxima, l'on ne peut se permettre un tel gaspillage d'énergie et une telle usure supplémentaire.

Enfin, Monsieur, me dit-il, pour n'en rester qu'au cas précis qui vous concerne, votre roue, je l'ai distinctement entendue grincer. Outre que ce bruit est insupportable, qu'il gêne vos voisins qui auraient le droit de se plaindre, je ne veux m'en tenir qu'à votre seul intérêt : une goutte d'huile taira ce bruit, mais surtout facilitera le mouvement et empêchera la rouille d'attaquer un organe essentiel. D'ailleurs, le pneu dont je vous ai fait l'éloge, appelle le roulement à billes, hermétique à l'eau, à la boue, à la poussière. Graissé une seule fois tous les cinq ans, il reste aussi mobile que le balancier d'un chronomètre de marque.

Je ne vous toucherai que deux mots des pelles dernier cri, munie d'un manche en fibre de verre et non plus en ce vieux frêne démodé dont on a si longtemps construit les échelles, javelots et autres barres parallèles. Les journaux sportifs vous ont certainement appris l'ahurissante nouvelle des perches à sauter en fibre de verre, qui catapultent les athlètes deux mètres au-dessus d'une barre que l'on croyait placée trop haut. C'est une révolution. Ne voyez-vous pas instantanément le bénéfice sensationnel qu'il y aurait à munir votre pelle d'un manche en verre : un effort minuscule, et la charge saute dans votre brouette ! Transporter de la terre devient un jeu d'enfant.

Et mon petit bonhomme bien cravaté, aux mains roses et blanches, se tut tout à coup, comme s'il avait enfin vidé sa charge de conseils...

Maurice Bühler.

(Fin dans l'« Educateur » du 6 mars ; *Réd.*)

Pour une SPV plus combative - (Tribune libre)

Sur sa demande, nous publions sous cette rubrique l'intervention que notre collègue ébaucha en 1re partie du congrès, soit trop tôt, et renonça à faire en fin de matinée, vu l'heure tardive et le nombre considérable de « déjà partis » !

Voici donc, comme il écrit, « ce pavé dans la mare ».

Réd.

J'ai toujours été frappé par le fait que les instituteurs parlent souvent de leurs problèmes financiers, de leurs salaires qu'ils ont généralement tendance à trouver fort légers. Je m'étonne que tant de récriminations soient suivies de si peu d'action. Il est notoire que nous ne sommes pas assez payés et que, pour prendre un exemple, les allocations familiales se situent au niveau d'une aumône consentie par l'Etat « patronnesse ». Je sais, d'autre part, que nous avons un Comité central qui se démène comme un diable dans un bénitier pour n'humecter en général nos salaires que d'éclaboussures. Pourquoi ? Pourquoi les projets de l'Etat tardent-ils tant à sortir ? Je pense que l'on se rend

compte, en haut lieu, du peu de soutien que nous autres, membres de la SPV, accordons à notre comité ; de la soumission inconditionnelle au pouvoir manifestée par certains instituteurs ; et surtout de la passivité de beaucoup, dont j'avoue avoir été longtemps, qui attendent benoîtement que la manne leur tombe du ciel qu'ils ont élu !

Or, il faut bien nous rendre compte d'une chose : c'est que nous représentons une force ; une force qui a démontré, par exemple, lors de la dernière assemblée extraordinaire de la Salle des 22 Cantons, qu'il fallait compter avec elle. Pourquoi cette force ne pourrait-elle pas être mobilisée également dans le but très matérialiste d'assurer à nos familles une situation meilleure ? On nous a beaucoup répété que l'instituteur est un homme d'élite, le ferment des générations futures et le garant de la stabilité du système ; ce n'est tout de même pas une raison pour vouloir en faire un ascète.

Nous sommes en effet victimes d'une de ces vastes entreprises de flagornerie lénifiante qu'on considère chez nous comme le fin du fin de l'art de gouverner les peuples. On attrape les mouches avec du miel. On attrape les instituteurs avec de douces flatteries. Ne protestez pas ! Tout prouve que l'on n'a que trop bien réussi :

Le gouvernant nous fait-il croire que nous sommes désintéressés ? Nous avons garde de déflorer cette bienveillante impression en quémandant bassement du beurre pour nos tartines. Au contraire, celui qui, au congrès, se lève pour affirmer qu'il n'arrive pas à joindre les deux bouts, passe pour un illuminé, un empêcheur de ronronner pieusement. La petite institutrice qui ricanait à l'énoncé de certaines réalités pour elle incongrues ne me contredira pas. Plissez parfois votre front charmant, Mademoiselle ! Qui sait ? une idée pourrait peut-être y germer.

Le gouvernant, dans les circonstances actuelles, a montré qu'il n'est pas notre ami. Ceci me paraît clair et évident. Ainsi cette lapalissade : les plus belles profesions n'ont pas nécessairement à êtrer les plus mal rétribuées, et la dignité de notre salaire ne doit pas forcément être inversement proportionnelle au carré de nos responsabilités.

En conséquence de ces quelques remarques, je formule les vœux suivants :

qu'après avoir pris conscience de sa force, la SPV devienne plus réaliste, plus combattive et plus virulente ; qu'elle appuie plus fermement son comité ; que ceux qui prennent volontiers la parole au congrès ne soient pas considérés par certains comme des guignols chargés de rompre un instant la monotonie d'une longue matinée ; que chacun se rende personnellement compte que changer de métier ou s'abrutir de travaux supplémentaires pour payer des études à ses enfants ne sont pas des solutions.

Nous devons nous décider à lutter par tous les moyens dont disposent les travailleurs pour que la dignité de notre profession soit reconnue ailleurs que dans les discours de remise de brevets.

J. Ch. Borboën

† M. Louis Schülé

Nous apprenons le décès survenu à Lausanne le 17 février de M. Louis Schülé, instituteur émérite, âgé de 87 ans. Le défunt était né en 1877 à Corcelles près Payerne où il passe son enfance. Il suivit les cours du collège de Payerne et du gymnase de Neuchâtel. Il enseigna de 1895 à 1903à La Nouvelle Censière (classe intercantonale) puis à Payerne de 1903 à 1911, à Lausanne de 1911 à 1937.

W. Schülé donna également de nombreux cours aux apprentis des Cours professionnels de Lausanne.

M. Schülé était un tireur renommé. Il faisait partie de nombreuses sociétés de tir où son dévouement était remarqué. A Lausanne, il présida les Dernière Cartouches. Il était titulaire de la 3e médaille de maîtrise en campagne de la Société vaudoise des carabiniers.

Rapport des courses d'orientation scolaires 1963

La course d'orientation est un sport passionnant qui enthousiasme les jeunes. Elle signifie aventure, contact avec la nature, éducation de la volonté et de l'endurance, développement de la camaraderie, sacrifice de l'individu au profit de l'équipe. L'effort physique est étroitement lié au travail de l'esprit.

Consciente de cette haute valeur éducative, l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique a essayé, l'année dernière, de propager ces courses d'orientation à travers le canton. Pour cela, elle a décentralisé la course annuelle de Lausanne en cinq courses régionales : Lausanne, Vevey, Yverdon, Moudon et Nyon. Une large propagande facilita la tâche des organisateurs: presse locale, bulletin officiel, «Educateur», circulaire d'encouragement aux instituteurs.

Cet essai s'est soldé par un magnifique succès puisque près de 700 enfants répondirent à l'appel des différents organisateurs.

Les élèves étaient répartis par équipes de 3 à 4 coureurs en 4 catégories : 12-13 ans, A filles, A garçons ; 14-16 ans, B filles, B garçons. En versant une finance d'inscription, chaque équipe recevait dossard, carte de contrôle et topographique avec les différents postes marqués à l'avance. (Ni boussole, ni coordonnées).

C'est par une belle journée d'automne que nos 700 jeunes coureurs s'élancèrent simultanément aux quatre coins du canton. Le cadre différait d'un endroit à un autre mais partout régnait la même joie.

La fin de la manifestation était marquée par une distribution de rafraîchissements : thé ou Ovomaltine pour les uns, yoghourt ou limonade pour les autres. Des prix, variés eux aussi selon les régions, récompensaient les concurrents : carte souvenir à chaque participant, challenges ou assiettes de bois gravées pour les vainqueurs.

Après la course, chacun se plut à relever l'esprit enthousiaste de cette jeunesse. Aussi, devant un tel succès, il convient de féliciter les organisateurs et de les encourager à renouveler une expérience si réjouissante.

Pour l'AVMG, le chef technique :
Daniel Jan.

Ouvrage de Louis Germond

Le livre de notre collègue lausannois « Dunant parmi nous » va sortir de presse, édité par la C.R.J. Nous le mettons en souscription auprès du corps enseignant

jusqu'au 7 mars 1964, au prix de 3 fr. (4.50 après cette date). Prière de s'inscrire auprès du soussigné.

D'autre part, Louis Germond se met à la disposition des collègues qui voudraient organiser une causerie (SPV ou public). Ses trouvailles concernant la vie de Dunant, un aspect nouveau de son caractère, ne pourront que vous plaire, en aiguisant votre curiosité. Son modeste cachet sera attribué à l'œuvre de l'« Autocar pour handicapés ». Renseignements à l'adresse ci-dessous.

Pour Commission CRJ de la SPV :
R. Joost, Platane 1, Prilly.

AVMG, section d'Yverdon-Basket

Notre section a participé au tournoi cantonal de l'AVMG. Grâce à l'adresse de notre collègue A. Guignard, de Chavornay, la section occupe la troisième place du classement final. Guignard fut certainement le meilleur marqueur de tout le tournoi. Bravo Alfred ! ... pour tous les collègues qui désireraient profiter de ses conseils, rendez-vous tous les vendredis au collège de Fontenay, Yverdon, à 17 h. 30.

Section de Moudon

Leçon de gymnastique : vendredi 6 mars, à 17 h. au collège primaire.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux.

Adresser les inscriptions au Département de l'intruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, jusqu'au 7 mars 1964.

Avenches : 2 instituteurs primaires. Institutrice primaire. Maîtresse de travaux à l'aiguille. Les candidats et candidates voudront bien adresser un bref curriculum vitae à la Direction des écoles d'Avenches.
Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

Cuarnens : Institutrice primaire.

Etagnières : Maîtresse semi-enfantine.

Ferreyres : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

Goumoens-la-Ville : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 13 avril 1964. Appartement à disposition au collège.

Montmagny : Institutrice primaire. Appartement à disposition au collège.

Mur : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

Nyon : Maîtresse enfantine. Ne se présenter que sur convocation. Les candidates sont priées de s'annoncer dès que possible à la direction des écoles primaires en joignant les certificats ou autres pièces. Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

Savigny : Institutrice primaire. Obligation d'habiter l'appartement de service au collège du Jorat.

Vevey : Maître de travaux manuels. Entrée en fonctions : 13 avril 1964.

Le Chenit : Le poste mis au concours dans la FAO du 14 février est un poste de maîtresse semi-enfantine et non de maîtresse enfantine (au Solliat). Fin du concours 29 février 1964.

Combremont-le-Grand : Instituteur primaire.

Crissier : Maîtresse de travaux à l'aiguille (12 h.) Entrée en fonctions immédiate.

Dommartin : Instituteur primaire. Entrée en fonctions: 15 avril 1964.

Longirod : Maîtresse de travaux à l'aiguille (4 h.)

Ollon : Maîtresse semi-enfantine.

Prévonloup-Dompierre : Maître de classe supérieure. Obligation d'habiter la commune.

Vaulion : Institutrice primaire. Appartement à disposition.

Villars-Sainte-Croix : Institutrice primaire.

Villette : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 9 avril 1964.

Memento

6.3-64 : leçon gym. sect. Moudon.
5-11.4.64 : Ski printemps Saanenmöser et Zermatt.
Ski haute montagne Alpes bernoises.
1-4.4.64 : Cours gymnastique 1er degré Yverdon.
7-11.4.64 : Cours chefs camps ski et excursions, Bivio.

GENÈVE GENÈVE

UIG - Section des messieurs

Assemblée administrative annuelle

le jeudi 5 mars 1964, à 9 h 30 précises, à la salle des Fêtes du Buffet de la gare de Cornavin (entrée : passage de Montbrillant).

Ordre du jour statutaire.

Art. 8 des statuts. — L'assemblée administrative annuelle est obligatoire pour les membres actifs ; une amende statutaire (10 fr. dès cette année !) est infligée aux membres absents qui n'ont pas présenté par écrit une excuse reconnue valable par le comité.

L'assemblée sera suivie d'un repas en commun servi à 12 h 30 au Buffet de la gare de Cornavin. Nous entourerons nos collègues qui viennent de faire valoir leurs droits à la retraite : Fernand Davier, Louis Dethurens, Marcel Kister, Louis Tissot, Fernand Faivre. Nous invitons tous nos collègues, membres actifs et honoraires, à se retrouver nombreux pour ce repas amical ; Prix : 10 fr., service compris, sans boisson.

Prière de s'inscrire auprès de Bernard Privat, 14, Vermont, tél. 34 38 30 (heures des repas) **jusqu'au mardi 3 mars,** à midi.

Examen du projet de loi No 2695

Approuvé par le Conseil d'Etat le 24.1.64, ce projet ne sera pas nécessairement voté tel quel par le Grand Conseil (en mars vraisemblablement). C'est d'après les données qu'il contient qu'ont été dressés les deux tableaux ci-dessous.

Comme je l'ai dit précédemment, ces tableaux sont ceux que vous avez reçus, avec quelques modifications nécessitées par le fait nouveau que chacune de nos 12 premières annuités légales a été majorée de Fr. 50.—, à *répartir sur trois ans.* Cela découle de l'accroissement de la marge entre les nouveaux traitements initial et final, à la suite de leur augmentation respective de Fr. 1500.— et 2100.—, soit Fr. 600.— *échelonnés sur 3 ans* (12 fois Fr. 50.—).

COMPARAISONS — En admettant que nous touchions ce que le projet nous offre pour 1964, l'ensemble des traitements *bruts* versés aux enseignants secondaires, primaires et enfantins est résumé dans le tableau suivant. Point n'est besoin de commentaires, les écarts entre les chiffres des deux premières catégories sont assez éloquents par eux-mêmes !

Traitements bruts 1964

ENSEIGNEMENT	TRAITEMENTS annuel	mensuel
Secondaire		
T. initial	22 035.—	**1836.—**
T. max. : (ap. 12 ans)	28 815.—	2401.—
Primaire 1/3 augm. 64		
T. initial	14 464.—	1205.—
Après 12 ans	20 114.—	1676.—
T. max. : (ap. 24 ans)	21 809.—	**1817.—**
Enfantin		
T. initial	13 560.—	1130.—
Après 12 ans	17 854.—	1488.—
T. max. : (ap. 24 ans)	19 210.—	1600.—

DIFFERENCES MENSUELLES

	T. initial	A. 12 ans	T. maximum
Second.-prim.	**631.—**	**725.—**	**584.—**
en % prim.	52 %	43 %	32 %
Prim.-enf.	75.—	188.—	217.—
en % enf.	7 %	13 %	13 %

Remarques :

1) Il est entendu que les marges sont augmentées par rapport à celles qui séparaient nos traitements de ceux de l'Enseignement secondaire inférieur, actuellement alignés sur ceux de l'Enseignement secondaire supérieur.

2. Le traitement d'un instituteur après 24 ans de service (1817.—) est inférieur au traitement initial d'un enseignant secondaire (1836.—).

Dans le second tableau, nous nous plaisons à supposer

1. — que l'augmentation accordée par le Conseil d'Etat ne sera pas échelonnée sur 3 ans, mais qu'elle sera versée en une fois, comme à nos collègues secondaires, en toute équité !
2. — que l'augmentation, par miracle, soit celle proposée par l'UIG, pour qu'on puisse parler d'une véritable revalorisation.

Là encore, les écarts sont édifiants !

Sans échelonnement

I. ENSEIGNEMENT	TRAITEMENTS annuel	mensuel
Secondaire		
T. initial	22 035.—	**1836.—**
T. max. : (ap. 12 ans)	28 815.—	2401.—
Primaire		
T. initial	15 594.—	1299.—
T. après 12 ans	21 696.—	1808.—
T. max. : (ap. 24 ans)	23 391.—	**1949.—**
Enfantin		
T. initial	14 690.—	1224.—
T. après 12 ans	19 436.—	1620.—
T. max. : (ap. 24 ans)	20 792.—	1732.—

Différences mensuelles	T. initial	A. 12 ans	T. maximum
Second.-prim.	**537.—**	**593.—**	**452.—**
en % prim.	41 %	33 %	23 %
Prim.-enf.	75.—	188.—	217.—
en % enf.	6 %	12 %	13 %

II. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

proposés par l'UIG	mensuel	diff.	avec sec.	avec/sans échelon	
T. initial	1497.—	**339.—**	23 %	52 %	41 %
Après 12 ans	1949.—	**452.—**	23 %	43 %	33 %
T. maximum	2090.—	**311.—**	15 %	32 %	23 %

Remarques :

1. Les traitements figurant ci-dessus sous I sont ceux dont nous aurions bénéficié si le Conseil d'Etat nous avait accordé la **même augmentation globale** qu'à nos collègues secondaires inférieurs.

2. Ceux qui figurent sous II correspondent à nos propositions. Ces dernières eussent permis de réduire les marges dans une mesure acceptable.

OU LES COMPARAISONS SONT DANGEREUSES...

A la page 5 du projet de loi, on nous présente le passé et l'avenir des instituteurs comme suit :

	TRAITEMENT annuel *initial*	*final*	mensuel *initial*	*final*
1963	13 731	20 765	1 144	1 730
1964	14 464	21 809	1 205	1 817
1965	15 029	22 600	1 252	1 883
1966	15 594	23 391	1 299	1 949

Or, pour 1963, il s'agit des traitements bruts comprenant une allocation de vie chère de 9 + 2,64 = 11,64 %, tandis que ceux de 1964 en incluent une de 13 %. Quant à ceux de 1965 et 1966, on ignore le taux de l'AVC ! Donc, sur 4 lignes de chiffres, aucune n'est comparable avec une autre.

Cela n'est pas admissible, car on est tenté de raisonner ainsi : l'augmentation mensuelle de 1964 par rapport à 1963 est de Fr. 61.— en début de carrière et de Fr. 87.— au maximum. Pourtant, ce n'est pas le cas, car l'augmentation mensuelle brute est comprise entre 565 : 12 = Fr. 47.— et 791 : 12 = Fr. 66.—.

Sans parler du rappel CIA égal à 42,5 % par an pendant 3 ans. De sorte que notre augmentation réelle en 1964 par rapport à 1963 sera de 27 à 38 francs par mois. Si cela n'est pas une offre dérisoire pour une revalorisation, comment alors la qualifier ?

E. F.

(à suivre)

Rappel UIG dames

Assemblée administrative annuelle de l'UIG dames, **jeudi 5 mars, à 14 h 45 à l'Hôtel des Bergues.**

Après la partie administrative, nous aurons le plaisir d'entendre une conférence de M. Freddy Buache, directeur de la cinémathèque suisse, qui nous parlera des problèmes du cinéma.

Section des dames

Compte rendu financier pour l'exercice 1963

Bilan au 31 janvier 1964

Actif	
Compte chèques postaux	3784,28
Caisse	295,80
Caisse d'épargne	10590,16
Titres (2 parts Saffa, 1 part Vernets)	300,—
Actif transitoire	95,10
	15065,34
Passif	
Capital	13225,98
Fonds d'entraide	114,50
Fonds théâtral	378,30
Passif transitoire	780,35
Bénéfice de l'exercice 1963	566,21
	15065,34

Compte pertes et profits

Recettes	
Cotisations	7635,—
Amendes	400,—
Intérêts actifs	315,06
Ristourne Mutuelle Vaudoise	1863,75
	10213,81

Dépenses

Imprimés et fournitures	1275,55
Ports et frais c.c.p.	124,05
Frais d'assemblée générale	78,80
Déplacements des délégués	257,50
Alliance des sociétés féminines	320,—
Centre liaison sociétés fiminines	320,—
Centre liaison sociétés féminines	30,—
Commission romande consommatrices	15,—
Commission Choix de lectures	50,—
Association sauvegarde nature	20,—
Journal Femmes suisses	7,—
Cartel genevois d'Hygiène (1962 et 1963)	20,—
Ecolier romand	100,—
Remerciements, rétribution conférenciers	637,—
Indemnités aux responsables	955,—
Abonnements «Educateur» et cotisation SPR	5632,—
Prime ass. R.C. « Zurich »	125,70
Excédent des recettes	566,21
	10213,81

Fonds d'entraide

Recettes 1963	538,50
Solde 1962	211,—
Total	**749,50**

Détail des recettes

Ecole Bertrand	30,—
» des Pervenches	59,—
» de la Roseraie	75,50
» F.-Hodler	125,—
» des Eaux-Vives	108,—
» du Mail	42,—
Versements individuels	99,—
Total	**538,50**

Dépenses

Pro Familia	10,—
Pour l'Avenir	50,—
Foyer d'accueil de la Madeleine	15,—
Séjours de vacances apprentis	20,—
Office privé apprentissages	20,—
Ouvroir Union des Femmes	100,—
Village Pestalozzi	50,—
Parrainages Tuteur général	240,—
Pro Infirmis	120,—
Croix-Rouge Jeunesse	10,—
Total	**635,—**
Total des entrées	749,50
Total des sorties	635,—
Reste en caisse fin 1963	**114,50**

Au terme de cette première année où j'ai été chargée de la trésorerie de notre Union, je suis heureuse de pouvoir vous remettre un bilan présentant un léger bénéfice. Ce bénéfice est dû à la ristourne reçue de notre assurance accidents.

Seul notre fonds d'entraide a malheureusement été moins bien alimenté que jusqu'ici. (En 1963 : Fr. 538,50; en 1962 : Fr. 733,50 ; en 1961 : Fr. 842,50 ; en 1960 : Fr. 853,50 ; en 1959: Fr. 912,80, etc.) Dans certains cas, le nombre toujours plus grand des suppléants engagés a pu jouer un rôle, dans d'autres, il ne s'agit peut-être que d'oublis qui, je l'espère, seront compensés l'an prochain par un apport plus substantiel!

Notre capital étant assez confortable, les dépenses et les recettes prévues pour l'exercice 1964 étant à peu près semblables à celles de l'exercice écoulé, et l'espoir d'une ristourne pour 1963 restant permis, je pense qu'il n'y a pas lieu d'augmenter la cotisation et que celle-ci peut rester fixée à Fr. 30,— pour l'année 1964.

Par contre, le nombre des présences à notre assemblée générale du 7 mars 1963 n'ayant pas atteint le tiers de l'effectif, je proposerai à l'assemblée du 5 mars prochain que l'on porte à **Fr. 10.—** l'amende statutaire pour une absence non motivée. (Seule une excuse valable adressée par écrit à la présidente pourra être prise en considération).

La trésorière : J. Langemann.

UAEE

Rapport de la trésorière pour l'exercice 1963

Recettes

Cotisations	2957,50
Amendes	70,—
Dons et divers	276,70
Total	3304,20

Dépenses

Abonnements « Educateur »	1248,—
Cotisations SPR	693,—
Secrétariat, impression	336,70
Frais de délégations	102,90
Subsides	160,—
Allocations	350,—
Divers	394,50
Solde pour balance	19,10
Total	3304,20

Le bilan se décompose comme suit :

au compte de chèques postaux	3378,20
en compte Caisse d'épargne	1720,01
soit un capital de	5098,21

Parmi les dons notons avec reconnaissance celui de Fr. 100.—, légué par feu Mme Duparc en souvenir de son attachement à notre Association.

Genève, le 17 février 1964.

M. Merker.

Arts et loisirs à l'Expo 64

Dans le pavillon « Art de vivre » de l'Expo 64, MM. Roland Jay et Georges Milhaud, sont chargés d'organiser la section « Tréteaux des Loisirs ». Ils disposent d'une salle de spectacle et de 1650 heures de programme.

Pour compléter leur calendrier, ils nous invitent à participer nombreux à leur entreprise. Tous nos collègues qui désirent donner suite à cette invitation, pourront le faire sans bourse délier ; nos autorités y pourvoiront.

Les organisateurs attendent de nous, des démonstrations pratiques pouvant aller de 15 à 45 minutes, tous les jours, du 1er mai au 25 octobre 1964. Il sera intéressant de montrer au public lausannois, comment on sculpte le bois, on manie le pinceau, on fait de la photo, on forge le fer, on entreprend un théâtre, on confectionne des marionnettes, on collectionne des timbres, on monte un film, on construit des modèles réduits, on compose une céramique ou une mosaïque, on manie un fuseau, etc...

Liberté est laissée à chaque amateur de donner une ou plusieurs leçons. Ce n'est pas tant le résultat qui importe mais surtout les moyens et la technique qui peuvent susciter chez les visiteurs, un intérêt capable de les engager à occuper leurs loisirs selon leurs possibilités ou leurs talents éventuels. Vu le côté éducatif de cette action, bien des gens pourront en retirer un bénéfice moral certain.

Ceux de nos membres qui se feront le plaisir de collaborer dans cet esprit, seront les bienvenus. Quant au transport de leur outillage et de leurs accessoires, ils

voudront bien s'en charger eux-mêmes. D'ailleurs, le pavillon « Art de vivre » dispose de locaux pour y déposer le matériel dans de bonnes conditions.

Pour créer la couleur locale, il est recommandé d'orner la salle de quelques pièces finies illustrant d'une manière concrète, l'activité du démonstrateur. Celui-ci pourra disposer s'il le juge nécessaire, d'un magnétophone, de bandes enregistreuses et d'un microphone.

Nous comptons déjà plusieurs inscriptions. Si la chose vous intéresse, chers collègues, inscrivez-vous tout de suite, auprès du soussigné, quai Capo d'Istria, 13.

R. Chabert.

NEUCHATEL NEUCHATEL

Convocation

Assemblée générale réglementaire : samedi 7 mars 1964, à 9 heures, à Neuchâtel, aula de l'Université.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Rapports annuels.
3. Proclamation des membres honoraires et de deux membres d'honneur.
4. Propositions à présenter au congrès fédératif VPOD en juin 1964.
5. Propositions de sujets à mettre à l'étude pour le congrès SPR (1966).

10 h. 45 :

6. Conférence de M. Eric Agier, docteur en sociologie, de la section « Occupation des loisirs » de l'Exposition nationale :
   Des centres de cultures et de loisirs dans les communes.
7. Divers (séance de relevée éventuelle l'après-midi).

Le Comité central.

N. B. — Le congé nécessaire a été acordé par le Département. Les frais de déplacement seront remboursés. Cette assemblée sera précédée à 8 h 15 par *l'assemblée annuelle de la Société neuchâteloise de travail manuel et réforme scolaire,* à l'université. Ordre du jour statutaire. (Rapports et nominations.)

Admission

M. Yves Migliorini, instituteur à La Chaux-de-Fonds, vient d'entrer dans la SPN — VPOD. Qu'il soit le bienvenu !

W. G.

Exposition scolaire permanente

Rapport d'activité pour 1963

Messieurs,

Cette année, l'activité de l'ESP a été quelque peu réduite. Depuis le moment où nous avons eu confirmation de son rattachement au service du matériel scolaire, il en est résulté une période d'attente. Dans les mois à venir, nous attendrons les décisions du Département, décisions d'où sortira la réorganisation de nos services. Pour l'instant, nous continuons à satisfaire notre clientèle, dans la mesure de nos moyens. C'est avec joie que nous enregistrons la fidélité de nos collègues qui viennent chercher chez nous des ouvrages littéraires et de la documentation. Nous aimerions beaucoup voir les jeunes se joindre à eux.

Actuellement, les achats sont limités au minimum, sauf en ce qui concerne les séries de diapositives qui continuent à augmenter régulièrement. Une part de nos subsides est versée à un fonds dit de « réorganisation ». Il servira à couvrir les premières dépenses qu'elle entraînera. Souhaitons que cette modernisation ne tarde pas trop, car il apparaît clairement que les cantons romands sont en train d'accomplir de gros efforts pour doter leur corps enseignant de centres de documentation bien organisés. Il serait regrettable que le canton de Neuchâtel soit en retard dans ce domaine.

CONCLUSION :

Si nous songeons à l'avenir de l'ESP, nous ne perdons pas de vue le présent et nous désirons fermement assurer sa continuité. Il est nécessaire que les membres du corps enseignant nous apportent leur appui, qu'ils montrent clairement leur volonté de posséder un jour un centre de documentation digne de ce nom.

Nous bénéficions de l'aide du Département, de la Société pédagogique, de la section cantonale VPOD du district de Neuchâtel, de la Commission scolaire de la ville auxquels nous exprimons toute notre reconnaissance, comme nous l'exprimons aussi aux membres dévoués du comité.

Pour l'ESP :
Ch. Landry, prés.

Rapport statistique

L'ESP a été ouverte :
40 mercredis après-midi.
40 jeudis de 16 à 18 heures.
11 fiches nouvelles ont été établies, Nos 180 à 190.

Service de prêt :

L'ESP a reçu 145 visiteurs et a expédié 6 colis postaux.
360 volumes sont sortis, soit
220 de la bibliothèque du CE
149 ouvrages de l'ESP.
1 tableau scolaire a été prêté.
72 séries de diapositives ont été prêtées.
1 expédition du projecteur a été faite.
L'ESP possède à ce jour 107 séries de dias.
Le comité a tenu deux séances.

FINANCES

Recettes

Subvention du département	Fr. 1 500.—
Subvention SPN-VPOD cant.	Fr. 250.—
Subvention SPN-VPOD distr.	Fr. 100.—
	Fr. 1 350.—

Dépenses

Traitement bibliothécaire et AVS	Fr. 1 064.40
Achats divers	Fr. 170.80
Administr. et délégations	Fr. 206.60
Achats de diapos.	Fr. 357.—
	1788.80

L'actif de l'ESP se monte à ce jour à Fr. 1007.95

Voyage du printemps 1964 (8 jours)

ROME

Dates : du mardi 7 au mardi 15 avril.

Itinéraire :

1er jour, mardi 7 avril :

Le Locle - la Chaux-de-Fonds - Neuchâtel- Lausanne - Martigny - Tunnel routier du Grand-Saint-Bernard

- Aoste (dîner) - Turin - Alexandrie - Par l'autoroute à Gênes (souper et logement).

2e jour, mercredi 8 avril :

Gênes (petit déjeuner) : visite de la ville en car : ses principaux monuments, son cimetière (l'un des plus beaux du monde), son fameux port. (Retour à l'hôtel pour le repas de midi). Rapallo - Sestri - La Spezia - Viareggio (souper et logement).

3e jour, jeudi 9 avril :

Viareggio (petit déjeuner) - Pise (bref arrêt à la tour penchée) - Livourne - Follonoca (dîner) - Grosseto - Civitavecchia - Rome (souper et logement).

4e au 6e jours, vendredi, samedi et dimanche 10, 11 et 12 avril :

Rome (pension complète). Visite de Rome en car : la Via Veneto, la Porte Pinciana, les Galeries Borghèse, le Pincio avec son panorama incomparable sur la ville, la villa Médicis, la Piazza Barberini avec la fontaine du Triton, le Quirinal, la fontaine de Trevi, la Piazza Colonna, le Panthéon, le palais de Justice, le château Saint-Ange, le Vatican, la basilique de Saint-Pierre, le Colisée et la plupart des ruines romaines.

7e jour, lundi 13 avril :

Rome (petit déjeuner) - Viterbo - Sienne - Florence (dîner) - Autoroute jusqu'à Pavie (souper et logement).

8e jour, mardi 14 avril :

Pavie (petit déjeuner) : visite de la Chartreuse - Milan - Arona Domodossola - Simplon - Kulm (dîner) - Brigue - Martigny - Lausanne - Neuchâtel - la Chaux-de-Fonds - Le Locle.

Prix : 400 fr. comprenant le voyage en car, les repas (sauf le petit déjeuner du 1er jour et le souper du dernier jour), le logement, le pourboire au chauffeur, les taxes et services dans les hôtels. Supplément de 4 fr. par nuit pour chambres individuelles. Les bons de voyage sont acceptés pour le paiement.

Passeport indispensable ou la carte d'identité bleue (fédérale). Un passeport périmé depuis moins de 5 ans est valable.

Inscriptions jusqu'au **13 mars** auprès de Willy Guyot, rue G.-Perrenoud 40, LE LOCLE (tél. (039) 5 20 25).

Amis et connaissances de nos membres sont acceptés cordialement.

JURA BERNOIS JURA BERNOIS

Cours d'initiation aux Nombres en couleurs

La Société suisse des institutrices, section de Bienne, a demandé et organisé pour le corps enseignant biennois un cours d'introduction aux Nombres en couleurs. Celui-ci a eu lieu les 10, 11 et 12 février et a remporté un plein succès.

Mme E. Excoffier, de Genève, une spécialiste de la méthode Cuisenaire, avait bien voulu accepter de se déplacer et c'est sous son experte direction que les 30 institutrices et instituteurs biennois s'initièrent aux mystères des réglettes Cuisenaire.

Cette expérience rencontra le plus vif intérêt et tous les participants sont convaincus maintenant de la valeur et des possibilités qu'offre ce nouveau matériel de calcul.

Nombreux sont les maîtres et maîtresses qui se proposent d'introduire les réglettes Cuisenaire dans les classes biennoises, se réjouissant de faire cette passionnante expérience avec un maximum de sécurité, grâce à Mme Excoffier qui les a si méthodiquement et soigneusement préparés à affronter embûches et difficultés.

Dans une année, si la gentille directrice du cours le veut bien, ils se rencontreront à nouveau pour confronter les résultats obtenus, parler de leurs expériences et parfaire leurs connaissances. D'avance ils la prient de revenir et s'en réjouissent !

N'oublions pas de relever la présence au cours de M. E. Blanc, professeur de mathématiques au gymnase de Bienne et directeur du Centre d'information pour l'enseignement des mathématiques. Cette éminente personnalité cherche actuellement à voir comment la méthode Cuisenaire pourrait faciliter l'enseignement des mathématiques nouvelles aux élèves du progymnase et du gymnase. Sa présence, ses interventions et particulièrement son résumé du programme de mathématiques à l'échelon du baccalauréat ont permis au corps enseignant primaire de prendre conscience de l'importance d'un enseignement du calcul méthodique et approfondi à sa base pour tous les enfants, puisqu'il conduit les plus doués d'entre eux vers des sommets que la plupart de leurs maîtres n'ont jamais connus et qu'ils n'atteindront probablement plus.

En somme, trois journées fructueuses à tous points de vue dont le corps enseignant biennois se souviendra avec plaisir et dont il compte bien tirer le plus grand profit.

A tous ceux qui en sont les artisans, un chaleureux merci.

G. B.

A l'Ecole normale d'instituteurs, Porrentruy

Récemment, la communauté des élèves de l'Ecole normale a reçu M. Edgar Sauvain, maître de classe spéciale, à Bienne. Aimablement salué par le président en charge, M. A. Bläuer, élève de la IIe classe, M. Sauvain a présenté d'une manière magistrale à ses futurs collègues, en une causerie empreinte de sincérité et d'amour de l'enfance, le fruit de la belle expérience pédagogique qu'a été sa vie jusqu'à ce jour. Illustrée du film « Avec le sourire », qu'il a tourné lui-même, M. Sauvain a su montrer les fruits de sa « pédagogie de l'encouragement », à laquelle rien de ce qui est humain n'est étranger ; gageons qu'une telle conférence restera vivante dans le souvenir des normaliens, dont plusieurs auront senti mieux encore la grandeur de la profession qu'ils ont choisie.

Heureux intermède dans un trimestre chargé, le traditionnel camp de ski se déroule en ce moment à La Lenk, dans des conditions d'enneigement heureusement encore acceptables, sous la direction de MM. Guéniat, directeur, Tschumy, Wüst, professeurs, et avec l'assistance de MM. Chavannes et Beuret.

Samedi prochain, sur le chemin du retour, l'on visitera, à Berne, l'exposition sur les richesses naturelles du Jura. Après quoi chacun se remettra au travail, les méninges bien reposées, pour aller d'une traite jusqu'au bout de l'année scolaire.

DIVERS DIVERS

Groupe romand du corps enseignant pour la gymnastique respiratoire

Semaine de respiration consciente et de gymnastique respiratoire

à Richenthal (Lucerne), du 4 au 11 avril 1964
par Mme Klara Wolf

Comme d'habitude, nous organisons ce printemps, à Richenthal, un cours d'exercices respiratoires, en français.

Cours A : Exercices journaliers pour rétablir l'équilibre des nerfs, des glandes, de la circulation du sang et autres organes internes, avec respiration appropriée. Prix : cours 50 francs.

Cours B : Pour moniteurs. Prix : cours 200 francs. Cette inscription donne droit à la participation au cours A. Pension 120 à 170 francs par semaine selon la chambre.

Renseignements éventuels auprès de M. Max Diacon, Neuchâtel, tél. (038) 5 29 40 et Mme Villeneuve, La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 134, tél. (039) 2 52 19.

Inscription : Pour faciliter l'organisation du cours, prière de s'inscrire dès que possible, directement à l'adresse suivante: Kurhaus Richenthal (ct. Lucerne), tél. (062) 9 33 06.

Début du cours : samedi 4 avril, à 17 heures.

Fin du cours: samedi 11 avril, à 9 heures.

Tenue: de préférence trainer ou long pantalon, chaussons et tapis mousse ou couverture.

Nourriture : au choix, alimentation habituelle ou végétarienne.

Itinéraire : ligne Olten-Zofingue-Lucerne jusqu'à Reiden (changement de train à Olten). De là, transport en autobus à Richenthal par les soins du Kurhaus.

Direction des cours : Mme Klara Wolf, Ecole suisse de respiration, Brugg/AG, Wildenrain 20, tél. (056) 4 22 96.

Echange avec l'Allemagne

Etudiant allemand cherche échange dans famille romande pour le mois de juillet.

Service de placement SPR.

Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire

73e cours normal suisse 1964
organisé par la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire

du 13 juillet au 8 août 1964 à Kreuzlingen et Romanshorn

Liste des cours

No	Cours	Dates	Finance de cours
Cours d'une semaine			
6 R	Les marionnettes au service de l'enseignement	20.7-25.7	60.—
7 K	Le chant et la musique à l'école	27.7- 1.8	50.—
10 R	Dessin, degré inférieur	13.7-18.7	55.—
11 R	Dessin, degré moyen	13.7-18.7	55.—
12 R	Dessin, degré supérieur	13.7-18.7	55.—
13 R	Les techniques artisanales dans l'enseignement du dessin	27.7- 1.8	75.—
15 K	La photographie au service de l'enseignement - cours de perfectionnement	3.8- 8.8	90.—
16 K	Moyens audio-visuels (Enseignement par l'image et le son)	3.8- 8.8	50.—
18 UK	La vie animale et végétale dans l'enseignement	20.7-25.7	50.—
19	La flore et la végétation de nos Alpes	20.7-25.7	50.—
21 R	Vannerie, travail du rotin, cous pour débutants	13.7-18.7	65.—
Cours d'une demi-semaine			
23 R	Rythmique	16.7-18.7	40.—
27 R	L'apprentissage du calcul par la méthode des « Nombres en couleurs » - cours de perfectionnement	20.7-22.7	40.—
28 R	L'apprentissage du calcul par la méthode des « Nombres en couleurs » - cours pour débutants	23.7-25.7	40.—
Cours de deux semaines			
30 K	Ecole active, degré inférieur	13.7-25.7	95.—
31 K	Ecole active, degré moyen	13.7-25.7	95.—
32 K	Ecole active, degré supérieur	13.7-25.7	95.—
39 R	Activités manuelles, degré inférieur	13.7-25.7	95.—
41 R	Modelage	13.7-25.7	95.—
42 K	Sculpture	13.7-25.7	110.—
43 K	Esthétique et travaux sur bois	13.7-25.7	110.—
44 K	Physique et chimie	27.7- 8.8	110.—
Cours de quatre semaines			
46 K	Travail du papier et du carton	13.7- 8.8	170.—
49 K	Travail du bois	13.7- 8.8	200.—
52 K	Travail du métal	13.7- 8.8	210.—

Remarques concernant les cours

Lieux de cours : K = Kreuzlingen ; R = Romanshorn ; UK = Unterkulm (AG) (cours 18) ; NE = Neuchâtel (cours 40).

Les cours portant les numéros 21, 27, 28, 30, 31, 32, 46, 49 et 52 sont dirigés par des chefs de cours de langue française.

Les cours portant les numéros 6, 7, 10, 16, 18, 19, 23, 39, 41, 44 se donnent en allemand ; dans la mesure du possible, des traductions en français seront faites par les chefs de cours ou par des participants.

Des prospectus et des formules d'inscription peuvent être obtenus aux secrétariats des Départements cantonaux de l'Instruction publique.

Les inscriptions sont à envoyer **jusqu'au 31 mars 1964** au Département de l'Instruction publique du canton dans lequel on enseigne.

Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire.

« Au Berceau d'Or »
Tout pour l'enfant
4, Rôtisserie - Genève
Tél. (022) 24 01 52

GUILDE DE DOCUMENTATION SCOLAIRE DE LA SOCIETE PEDAGOGIQUE ROMANDE

Guilde de documentation de la S.P.R.

L. Morier-Genoud, Veytaux/Montreux

Elle vous propose:

N° 84 **3 p'tits tours** saynètes pour enfants de 5 à 11 ans, de Jacques Bron **Fr. 1,80**

N° 158 **150 poèmes choisis** pour élèves de 11 à 15 ans, par Mce Nicoulin **Fr. 3,80**

N° 38 **Choix de textes** pour la fête des mères, par Mce Nicoulin **Fr. 2,20**

Elle vous rappelle: pour les trois premières années

N° 89 **Cahier de calcul** les deux premières dizaines, par L. Pauli **Fr. 1,20**

N° 154 **56 fiches de calcul** pour la 2e année **Fr. 3,—**

N° 159 **Fiches de problèmes** pour la 2e année **Fr. 1,50**

N° 91 **Les 4 opérations** 139 fiches graduées, par Léo Biollaz **Fr. 6,—**

N° 94 **Livret-réponses** aux fiches Biollaz **Fr. 1,80**

Elle vous recommande: pour les cinq dernières années :

N° 60 **Exercices de grammaire** **Fr. 2,40**

N° 78 **Petit fichier du participe passé** avec avoir **Fr. 2,80**

N° 102 **124 fiches d'orthographe** **Fr. 4,20**

N° 103 **18 fiches de conjugaison** **Fr. 0,50**

et N° 75 les **200 dictées** de Mce Nicoulin pour les 8e et 9e années.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

MOTS CÉLÈBRES

Pour notre édification, notre divertissement ou... notre indignation, voici quelques paroles historiques, susceptibles d'intéresser quelque peu les lecteurs. Peut-être, les pensées des morts pourraient-elles corriger parfois le comportement des vivants ? Jean de Müller n'a-t-il pas dit avec raison : « Je regarde l'histoire comme un magasin d'expériences à l'usage de la politique » ?

***

Toi, avoir souliers pour courir, moi, pour rester.

Réponse d'une sentinelle suisse, en 1798, à un soldat français qui se moquait des lourdes chaussures que portait le soldat suisse.

***

Que veux-tu que j'en fasse, grosse bête !

Réponse de l'empereur Napoléon Ier, à son ministre du trésor, Barbé-Marbois, qui, pendant les campagnes d'Austerlitz, Ulm, etc., avait commis de grosses fautes, et qui venait « offrir sa tête » à l'empereur.

***

Dans une séance de la Chambre, en 1908, Georges Clemenceau lança à Jaurès :

— *Vous n'êtes par le bon Dieu !*

— *Et vous, vous n'êtes pas le diable !* (Jaurès)

— *Qu'en savez-vous ?* réplique Clemenceau, sans rire.

***

Le monde ne peut être gouverné que par l'exploitation de la peur !

Adolf Hitler
(« Mein Kampf »)

***

C'est le succès qui compte pour moi, les moyens ne me regardent pas !

id. (« Mein Kampf »)

***

J'ai fait le bonheur d'une grande nation, oui ; mais le malheur de combien ! Sans moi, trois guerres n'auraient pas eu lieu. Des pères, des mères, des sœurs, ne seraient pas plongés dans le deuil... Maintenant, j'ai cela à régler avec Dieu...

Paroles du chancelier prussien Bismarck, dans sa vieillesse.

***

Je tâcherai, ma foi, de me trouver du côté du manche !

Réponse de Morny, ministre français, demi-frère du prince Louis-Napoléon (futur Napoléon III), lorsqu'en 1851, on lui demande ce qu'il fera « s'il y a un coup de balai ».

Ls. P.

LES SIGNAUX ROUTIERS

Me serais-je trompé ? Je ne suis pas, que je sache, dans le local du moniteur d'auto-école mais bien dans une classe peuplée d'élèves de onze à quinze ans. Pourtant, des signaux routiers, anciens et nouveaux, garnissent deux des parois de la salle.

La jeune institutrice, la leçon terminée, me tire de mon embarras.

— Dans notre petite commune, nous ne pouvons réaliser un programme standard de travaux manuels car le local, les outils et le matériel nous manquent. Faute de moyens, il fallait, comme à l'accoutumée, un peu d'imagination... ; de plus, pour ce travail-là, du carton, des papiers de couleur, quelques paires de ciseaux et de la colle ! Les enfants ont trouvé plaisir (et profit aussi, je pense) à découper des cercles, des triangles, des carrés et des rectangles, à les border ou à les habiller de papiers rouges et bleus, à porter des signes et des lettres sur les disques ainsi confectionnés.

Même dans nos villages à l'écart des routes principales, les grands élèves, fils d'agriculteurs, seront plus tard motorisés ; j'en vois déjà qui, la classe terminée, conduisent un tracteur. Il n'est donc pas inutile qu'ils connaissent également le sens des signaux de la circulation.

— Ne croyez-vous pas, Mademoiselle, que ce travail aurait pu servir à une autre discipline scolaire ?

— La géométrie, évidemment ! J'y ai pensé : construction et calcul de ces diverses surfaces, diamètre du cercle, diagonale du rectangle et du carré (fin d'interdiction), carré sur l'angle (nouveau signal de route principale), triangle sur la pointe (fin de route non prioritaire).

* * *

J'ai, ce soir, ouvert le dépliant des « Signaux routiers », largement diffusé par le « Touring Club Suisse ».

Quelle variété de problèmes ne pourrait-on pas préparer, sur fiches, à l'usage des aînés ! : les cercles inscrit et circonscrit, la surface de la couronne ; le triangle inscrit dans un cercle ; l'égalité des angles du triangle équilatéral ; la proportion des surfaces rouges et bleues des disques d'interdiction de parquer ou de stationner *, des surfaces noires et blanches des disques de fin d'interdiction. Il suffira, pour confectionner ces fiches, de découper les disques d'un document officiel et de la y coller.

A. Ischer.

* Quels seront les élèves malins qui, à propos de ce dernier disque (croix oblique rouge sur fond bleu) trouveront qu'il suffit de rapprocher et de souder les quatre secteurs bleus pour en faire un cercle dont il sera facile de calculer la surface ; et que la surface rouge sera la différence entre la surface totale et la surface bleue ? Mais, au fait, n'y a-t-il pas en fin de problème, une solution encore plus simple ?

Mathématique actuelle 14

14.1 Voici quelques exercices d'entraînement et de mise au point. Le lecteur aura le plaisir d'en imaginer d'autres.

Nous empruntons des données à divers auteurs afin d'élargir l'horizon de ceux qui voudront bien «creuser» ces exercices.

14.2 Divers emprunts faits à :

— OECE. Un programme moderne de mathématiques, que l'« Educateur » du 2. 2. 62 présentait à ses lecteurs.

— Kemeny, Snell, Thomson, Algèbre moderne et activités humaines (Dunod 1960),
l'intéressant problème des apprentis (8.15),
le problème des circuits (14.4).

— Boll et Reinhart. Les étapes de la logique.

— Chauvineau. La logique moderne.
Collection « Que sais-je » tous deux.
Diverses idées, divers exemples.

— Monge, Algèbre (classe de 2e) Belin 1961.
Divers exercices qui vont suivre (Mg).

— Monjallon. Introduction aux mathématiques modernes (Vuibert 1961).
Divers exercices qui suivent (Mj).

14.3* Définir les ensembles suivants à l'aide d'une propriété caractéristique :

A = {Uri, Schwyz, Unterwald} ;
B = {Appenzell, Berne} ;
C = {Ville de Berne} ;
D = {Sud, nord, est, ouest} ;
E = {Fier, Fort, Franc, Fidèle}.

14.4* Définir, par énumération,

— l'ensemble des cantons suisses dont les armoiries portent un ours ; (... un éléphant) ;

— l'ensemble des cantons suisses dont les armoiries ont un axe de symétrie. (Ecu ou rectangle, préciser) ;

— l'ensemble des circuits ABA sachant que 3 voies relient les villes A et B, et qu'on ne passe qu'une fois par B, partant de A ;
question analogue, l'une de ces 3 voies étant à sens unique ;

— l'ensemble des résultats possibles (nombre total des points) en lançant simultanément 2 dés à jouer ;

— l'ensemble des « mots » de 3 lettres que l'on peut former à l'aide des lettres a, b, c (répétées ou non) ;

— l'ensemble des fractions ordinaires irréductibles dont chaque terme n'a qu'un chiffre.

14.5* Un débutant a noté divers ensembles. Corriger !

A = {S, B, B, C, F, F, F, S, S} ;
B = {v, e, n, i}, C = {v, i, d, i}, D = {v, i, c, i} ;
E = {b, i, e, n, f, a, i, r, e, e, t, l, a, i, s, s, e, r, b, r, a, i, r, e}.

14.6* Pour chacune des lignes suivantes, préciser l'intersection (puis aussi la réunion) des ensembles pris deux par deux, ou tous les trois :

1) {a, i, l, e}, {a, i, g, l, e}, {g, e, a, i} ;
2) {b, e, a, u}, {r, u, b, a, n}, {b, l, e, u} ;
3) {b, l, e, u}, {b, r, u, n}, {b, l, a, n, c} ;
4) {s, u, d}, {n, o, r, d}, {e, s, t}, {o, u, e, s, t}.

14.7* Imaginer une partition en croix de chacun des ensembles { S, T, A, D, E }, { O, L, Y, M, P, I, Q, U, E }.

14.8* Soient les ensembles E = {1 ; 3 ; 5} et F = {2 ; 4 ; 6 ; 8}.

Présenter l'ensemble-produit E × F

1) à l'aide d'un tableau à double entrée ;
2) à l'aide d'un système d'axes de coordonnées, l'image d'un couple (x, y) étant un point.

14.9* Soit E l'ensemble des points appartenant aux côtés d'un triangle rectiligne.

Poser sur E la loi de composition notée $\smile$ et définie comme suit :

1) si les points a et b appartiennent au même côté, leur composé a $\smile$ b est le milieu du segment ab ;
2) si les points a et b n'appartiennent pas au même côté, leur composé a $\smile$ b est le sommet commun à ces deux côtés.

S'agit-il d'une loi de composition interne ? Est-elle partout définie ? Est-elle commutative ? Est-elle associative ? A-t-elle un élément neutre ?

14.10* Une rame de métro comprend des voitures de première classe et des voitures de seconde classe. L'ensemble des voyageurs de cette rame peut-être partagé en sous-ensembles suivant le sexe des voyageurs et suivant la classe de la voiture dans laquelle ils se trouvent. (Mg)

Indiquer les sous-ensembles que l'on peut former, les intersections et les réunions de ces sous-ensembles.

14.11* Un plan est un ensemble de points. En combien de sous-ensembles ce plan est-il partagé :

1) par deux droites parallèles ;
2) par deux droites sécantes ? (Mg)

(Désigner quelques-uns de ces sous-ensembles.)

14.12* On considère, dans un plan, un cercle c et une droite d. Indiquer quelques partitions de l'ensemble des points du plan, selon la position relative de c et de d. (Mg modifié, il demande « les sous-ensembles déterminés »).

14.13* Sur l'ensemble d'ordre infini {0 ; 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; ...} = N on pose une loi notée $\triangle$ qui fait correspondre au couple ordonné (a, b) l'élément c = 2a + 3b.

1) Former les éléments correspondant aux couples : (2 ;1), (1 ; 3), (5 ; 2), (2 ; 5).
Cette loi est-elle loi de composition interne sur N ?
2) Former les éléments qui correspondent aux couples (a, b) et (b, a). La loi est-elle commutative ?
3) Former (a $\triangle$ b) $\triangle$ c et a $\triangle$ (b $\triangle$ c).
La loi est-elle associative ?
4) Existe-t-il un élément e $\in$ N tel que pour tout a $\in$ N on ait a $\triangle$ e = e $\triangle$ a = a ? (Mg)

14.14* Soit E l'ensemble des nombres pairs de 2 à 20.

1) Enumérer ses éléments.
2) Former ses sous-ensembles :
A : sous-ensemble des multiples de 4 ;
B : sous-ensemble des multiples de 3 ;

A', le complément de A par rapport à E ;
B', le complément de B par rapport à E ;
$H = A \cup B$, puis H' son complément ;
$K = A \cap B$, puis K' son complément.

3) Vérifier les relations :
$H' = A' \cap B'$ $K' = A' \cup B'$ (Mg)

14.15* Soit l'ensemble $A = \{1, 2, 3, 4, 5\}$.
Représenter graphiquement l'ensemble-produit A^2.

A l'aide de ce dessin, trouver :

a) tous les couples du type (a, a) ;
b) le couple (b, a) connaissant le couple (a, b) ;
c) tous les couples du type (x, 3) ;
d) tous les couples de la forme (2 ; y). (Mj)

14.16* Soit l'ensemble $A = \{1, 2, 3, 4, 5\}$.
Déterminer l'ensemble X dans chacun des cas :

a) $\{1, 2\} \subset X \subset A$;
b) $\{2\} \subset X \subset \{1, 2, 5\}$;
c) $\{1, 2, 3, 4\} \subset X \subset A$. (Mj)

14.17* Soit U l'ensemble des nombres naturels.

1) Prendre diverses parties de cet ensemble :
A : l'ensemble des nombres pairs,
B : l'ensemble des nombres impairs,
C : l'ensemble des multiples de 3.
Noter ces ensembles par énumération.

2) Donner le résultat des calculs suivants soit par énumération, soit par description (propriété caractéristique) :

a) $A \cap B$, $A \cap C$, $B \cap C$;
b) $U \cap A$, $\emptyset \cup B$;
c) $A \cup U \cup B$, $A \cap B \cap U$. (Mj)

14.18* L'univers (le référentiel) étant $U = \{1, 2, 3, 4, 5\}$ on demande de former, pour chaque ligne séparément :

a) le complément de chaque ensemble ;
b) l'intersection des ensembles ;
c) la réunion des ensembles ;
d) le complément de l'intersection (de la réunion) obtenue dans chaque cas.

1) $A = \{1, 3, 5\}$ $B = \{2 ; 4\}$
2) $A = \{1, 3, 5\}$ $C = \{1, 3, 5\}$
3) $A = \{1, 3, 5\}$ $D = \{1, 2, 3\}$
4) $A' = \{2, 4\}$ $E = \{2, 3\}$. (Mj)

14.19* Soit l'ensemble des localités : Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Sion (de Suisse romande). Etudier les caractères de chacune des relations binaires suivantes établies sur cet ensemble.

S'il est question de distance, ajouter « à vol d'oiseau ».
1) « x précède y », dans le Dictionnaire géographique;
2) « x a plus d'habitants que y » ;
3) « x est situé plus loin d'Yverdon que y » ;
4) « x n'est pas situé à plus de 35 km de y » ;
5) « x est situé à plus de 50 km de y » ;
6) « x est situé plus au sud que y ».

14.20 SOLUTIONS

11.18 Sur l'ensemble E des triangles rectilignes du plan P, on peut définir les relations d'équivalence R et R'.

(x R y) $\Longleftrightarrow$ (les triangles x et y sont soit tous deux rectangles, soit tous deux non-rectangles.)

(x R' y) $\Longleftrightarrow$ (les triangles x et y sont soit tous deux isocèles, soit tous deux scalènes.)

Dans chacun des deux cas, on obtient deux classes d'équivalence.

11.9 Les 4 classes de la partition en croix sont :
— classe des triangles à la fois isocèles et rectangles,
— classe des triangles isocèles sans être rectangles,
— classe des triangles rectangles sans être isocèles,
— classe des triangles ni isocèles ni rectangles.

L. Addor.

Adaptation à l'école secondaire

A l'heure où dans certains cantons le contingent des futurs secondaires s'apprête aux difficiles épreuves de sélection, il nous paraît intéressant de donner connaissance aux lecteurs de l'« Educateur » d'une étude réalisée en France sous le patronage du Centre national de recherche scientifique, et publiée dans la revue « Enfance » de janvier 1960. Ces considérations s'appliquent au régime français, bien entendu, mais il ne semble pas que les choses se passent très différemment chez nous, du moins dans les cantons qui ont conservé le type d'école secondaire rappelant les lycées français.

Voici sur le bureau du psychologue scolaire une pile de trente-six dossiers psychologiques, les dossiers des trente-six élèves de 6e [1] qui, par décision des conseils de classe de fin d'année, ont été « rendus à leurs familles ». Ces élèves, considérés comme inaptes aux études secondaires, représentent 13 % de l'effectif total des élèves de 6e du lycée, à peu près l'effectif d'une classe sur les sept classes de 6e de l'établissement. Et il en est de même chaque année. Quelles que soient les modalités de la sélection à l'entrée, la proportion est remarquablement fixe. Pourquoi un tel « déchet », s'il est permis d'employer ce vilain mot qu'on entend trop souvent dans nos lycées ? Pourquoi y a-t-il tant d'enfants que nous ne sommes pas parvenus à adapter ?

[1] La 6e française, première année du cycle secondaire, accueille les enfants de onze ans.

Nos trente-six dossiers, avant d'être versés aux archives, ne peuvent-ils nous fournir quelques éléments de réponse ?

Pour les professeurs qui ont pris la décision d'élimination, cette réponse a été, à peu près, toujours la même, simple, nette, définitive : inintelligent, pas « doué », dépourvu de moyens intellectuels.

Voyons les choses d'un peu plus près. Nos dossiers contiennent une « batterie » de dix tests d'aptitudes. Il n'est pas exagéré de penser qu'un tel ensemble de tests est susceptible de nous fournir une évaluation relativement précise du niveau intellectuel de nos trente-six élèves. Or, l'étude des « profils psychologiques » montre que pour neuf d'entre eux tout au plus l'insuffisance des moyens intellectuels pourrait être une explication valable. Encore faudrait-il faire remar-

quer que bon nombre d'élèves, aussi peu « doués », se sont, vaille que vaille, adaptés. Mais les vingt-sept autres sont d'intelligence rigoureusement normale. Mettons à part quatre autres élèves dont l'attention très détériorée rendait difficile l'adaptation à une classe de quarante élèves. Restent vingt-trois dossiers dont la partie strictement psychotechnique ne révèle rien qui puisse expliquer l'échec. C'est ailleurs qu'il faut chercher. Pour comprendre l'échec de ces enfants, il faut les avoir suivis tout au long de cette année de 6e, avoir eu avec eux, avec leurs parents, beaucoup de conversations, avoir vécu, avec eux et avec beaucoup d'autres élèves de 6e, le drame de l'adaptation au lycée, comme le vit chaque année le psychologue scolaire.

Les conférences pédagogiques de cette année ont eu le grand mérite d'attirer l'attention des enseignants et, espérons-le, des administrateurs sur les difficultés que présente le passage de l'école primaire au lycée. De nombreux, d'excellents articles, dans les revues pédagogiques, ont analysé les difficultés créées par cette rupture de la scolarité. On a longuement analysé les différences de structures, de programmes, de méthodes entre les deux degrés d'enseignement, et nous n'y reviendrons pas. Ce que le psychologue peut apporter de neuf, c'est la description de l'adaptation vécue par l'enfant, c'est la connaissance des répercussions de ce changement de vie sur le psychisme de l'enfant, l'approfondissement du contenu de ce petit drame que représente pour chaque élève son entrée au lycée.

Le psychologue scolaire, parce qu'il a voulu être le trait d'union entre l'école primaire et le lycée, s'est trouvé devant un problème psychologique qui avait échappé à peu près à tous les éducateurs. Le professeur de lycée ignore, le plus souvent, ce qu'était l'élève l'année précédente. S'il apprend, au hasard d'une conversation avec la famille, que tel élève, qu'il considère comme incapable de poursuivre des études secondaires, était, l'année précédente, le premier de sa classe, il conclut bien vite que l'enfant a « atteint son plafond », et le problème est résolu. L'instituteur, lui, en général, perd de vue ses élèves. S'il apprend, un jour, l'échec d'un élève sur qui il fondait de solides espoirs, c'est sur le plan moral qu'il en situe les causes : paresse de l'enfant délivré de sa férule, mauvaises fréquentations, insouciance devant l'avenir, manque d'autorité des parents... Quant à ces derniers, n'ayant aucun terme de comparaison, ils constatent, sans la comprendre, une « transformation » de leur enfant, dont ils rejettent, plus ou moins, selon leur degré d'agressivité, la responsabilité sur le lycée.

Il a suffi, pour prendre conscience de l'ampleur du problème, de réunir, pour chacun de nos élèves de 6e, deux documents : d'une part la description faite par l'instituteur du comportement scolaire de l'enfant au Cours moyen 2e année [1], et d'autre part la description faite par la famille des modifications du comportement de l'enfant pendant les premiers mois de lycée.

Depuis dix ans nous réunissons systématiquement ces renseignements. Dès la rentrée, nous envoyons à l'instituteur de chacun des élèves qui nous arrivent, un questionnaire qui lui permet de communiquer au psychologue scolaire, outre une note chiffrée en chacune des principales disciplines, des informations sur l'intelligence, les méthodes de travail, le caractère de l'enfant, ainsi qu'une évaluation de ses chances de réussite dans le second degré.

[1] Année primaire précédant le passage au lycée (abrégée plus loin par C.M.2.).

Une première constatation s'impose : dans 50 % des cas, le désaccord est flagrant entre le comportement de l'enfant au C.M.2 et son comportement au lycée.

La stupéfaction est grande chez les professeurs lorsque, en conseil de classe, le psychologue scolaire lit la description faite par l'instituteur d'un bon élève, studieux, appliqué, attentif, intelligent, qui leur apparaît, après quelques mois de lycée, comme un élève terne, brouillon, « inintelligent ». Et si l'on ne se gausse pas de la bévue de l'instituteur, c'est pour l'accuser de complaisance.

La stupéfaction est plus grande encore chez l'instituteur lorsqu'on a l'occasion de lui présenter les lamentables travaux de certains de ses anciens élèves, après un trimestre de lycée. Il en est qui refusent de reconnaître dans ces devoirs pauvres, mal écrits, raturés, truffés de fautes, les productions d'élèves qui, à la fin de l'année précédente, donnaient toute satisfaction, et la tentation est forte pour eux d'incriminer l'absence de pédagogie de leurs collègues du second degré.

C'est ainsi que s'installent des malentendus tenaces entre le premier et le second degré, malentendus qui dureront tant qu'on n'aura pas pris conscience que l'entrée en 6e est l'occasion pour l'enfant d'un extraordinaire bouleversement psychologique au cours duquel tout, automatismes, connaissances, mécanismes intellectuels, personnalité, est remis en question.

Si l'on se tourne vers les parents pour leur demander, au moyen d'un autre questionnaire, une description objective du comportement de l'enfant pendant les premiers mois de lycée, on constate que pour tous les enfants l'entrée en 6e a constitué un choc, mais que les effets de ce choc ont pu être diamétralement opposés.

Pour la moitié environ des enfants, les effets ont été heureux. La première surprise passée, la nouvelle vie scolaire a pu être assumée intégralement, sans difficulté apparente, et en quelques semaines, on assiste à une heureuse transformation de la personnalité. Le caractère de l'enfant s'affirme, les rapports avec sa famille deviennent meilleurs qu'ils n'ont jamais été. La fréquentation d'un lycée semble conférer à l'enfant une importance nouvelle. C'est avec un sérieux tout nouveau, une « attitude de petit homme » qu'il travaille et se comporte maintenant. Et on a souvent la surprise de voir des élèves très moyens au C.M.2 se transformer au lycée en excellents élèves. Tout ceci mériterait qu'on s'y arrêtât, mais ce n'est pas aujourd'hui notre propos.

Pour l'autre moitié des élèves, le tableau est tout différent. Le choc, au lieu d'être stimulant, a été traumatisant, et les dégâts ont été presque immédiats. Dégâts légers, le plus souvent, et qu'un trimestre, parfois deux, suffiront à réparer, mais aussi, parfois, dégâts profonds, qui risquent d'être définitifs et de déterminer tôt ou tard l'élimination de l'enfant.

Ce qui frappe le plus les parents, c'est la régression, après quelques jours de lycée, des automatismes. L'écriture se modifie, devient relâchée, changeante, informe. « Le premier mois, son écriture est devenue presque illisible », « il écrit de plus en plus mal », « il écrit plus mal que précédemment depuis qu'il est au lycée » lit-on dans les questionnaires. Mais les parents attribuent ce changement à l'hypothétique nécessité d'écrire vite, sous la dictée des professeurs. Or, Dieu merci, il y a longtemps que les professeurs ne « dictent » plus leurs cours, et s'ils dictent un résumé, ils ont assez de sens pédagogique pour le faire dans des conditions telles que l'enfant puisse se relire.

L'orthographe, le plus fragile peut-être des automatismes, se dégrade dans des proportions parfois effarantes ; « fautes d'étourderie en masse » : « il a oublié ce qu'il avait acquis de grammaire à l'école primaire », « je trouve qu'il fait davantage de fautes », « orthographe de plus en plus lamentable » répondent les parents.

Il en va de même pour le soin, la présentation du travail. La lecture même, parfois, redevient hésitante.

L'attention est également très précocement atteinte, ce qui aggrave encore les effets de la régression des automatismes. Il n'est pas rare de voir l'enfant mal orthographier son nom de famille ou son prénom, se tromper dans sa date de naissance. Les étourderies, les oublis de livres, de cahiers, de devoirs se multiplient. 25 % des parents trouvent leur enfant plus instable, plus étourdi qu'à l'école primaire.

A la maison, l'enfant éprouve une extrême difficulté à apprendre ses leçons, même les récitations, à trouver la solution de ses problèmes, qui sont pourtant fort voisins de ceux du cours moyen. Il nous est arrivé, à plusieurs reprises, de rencontrer de véritables cas de confusion mentale.

Mais les effets du choc psychologique débordent parfois largement le domaine intellectuel. Sur le plan neurologique, les parents signalent de curieuses régressions : réapparation de gaucheries que l'éducation avait surmontées, réapparition de tics disparus depuis plusieurs années, réapparitions d'énurésies. Des enfants se remettent à sucer leur pouce, d'autres, plus nombreux, à se ronger les ongles. Sur le plan du caractère, des modifications apparaissent. Mais laissons parler les parents : « nervosité, colères, susceptibilité, insolences, indiscipline, qui jusque-là ne se manifestaient pas », « il est plus susceptible et pleure plus facilement », « plus nerveux, il pleure pour de petites contrariétés, s'emporte facilement », « après certains cours (mathématiques en particulier) il rentre à la maison excédé », « son caractère devient difficile, il avait déjà mauvais caractère à la maison, mais maintenant cela augmente, il prend facilement des colères, devient insolent et indiscipliné ».

Sur le plan physiologique enfin, les parents signalent une fatigue inhabituelle après deux mois de scolarité, de l'insomnie (« certains soirs il reste une heure et parfois deux heures sans dormir »), une perte d'appétit, une perte de poids (« amaigrissement de près de 3 kg depuis le 1er octobre »). Les maux de tête sont légion, mais ce qui frappe, c'est l'énumération impressionnante des angines, trachéo-bronchites, rhinopharyngites qui surviennent pendant ce premier trimestre de 6e, comme si une anergie transitoire ouvrait la porte à toutes les contagions. Parfois même des troubles cardiaques, hépatiques, intestinaux, des fièvres qui durent un ou deux mois, sans aucune étiologie objective ont été rapportées par le médecin à l'état nerveux provoqué par l'entrée au lycée.

Voilà donc les faits tels que les révèle l'enquête. Depuis le moment où ils ont quitté l'école communale jusqu'au moment où les professeurs portent sur eux les premiers jugements, plus de 50 % de nos élèves ont subi, sur un ou plusieurs des points que nous venons d'envisager, des régressions et des dégradations. N'y a-t-il pas là l'amorce d'une explication des éternelles récriminations des professeurs de lycées sur la nullité des élèves qui leur sont envoyés par les instituteurs ?

Reste à expliquer ces faits, et il faut bien maintenant formuler une hypothèse de travail. Voici celle que nous proposons. L'ensemble des désordres psychiques et physiologiques à la fois, constatés dans les cas les plus graves, constitue un syndrome réactionnel qui évoque de façon assez surprenante ce que le biologiste Hans Selye a appelé « syndrome général d'adaptation ». Selye désigne ainsi l'ensemble de toutes les réactions générales, non spécifiques, de l'organisme, qui apparaissent à la suite de l'action prolongée d'un agent d'agression, non en rapport souvent avec l'importance de l'agression. Ce « stress », pour employer une terminologie désormais classique, peut être aussi bien psychique que physique, toxique ou microbien.

Ce qui constitue le « stress », chez ces enfants de 10 ou 11 ans, c'est incontestablement la rupture du conditionnement de vie. C'est un fait bien connu en psychologie expérimentale : les ruptures de conditionnement, chez l'animal, constituent des stresses, générateurs de névroses expérimentales. Le procédé est couramment employé en recherche pharmacologique pour étudier, sur l'animal, les médicaments inhibiteurs du système nerveux central. C'est vrai aussi en psychologie humaine : toute rupture de conditionnement crée une désorganisation transitoire.

Que l'on songe maintenant à l'énorme rupture de conditionnement que constitue, pour l'enfant de 10 à 11 ans, le passage de l'école communale au lycée. D'une part, nous avons un comportement scolaire conditionné par au moins cinq ans de vie dans une même école familière, proche de la maison, sous l'autorité d'un maître unique, qui a imposé à toutes les disciplines la marque de sa personnalité, avec qui se sont noués des liens affectifs qui constituent, à cet âge, une des principales motivations au travail. Les « habitudes » intellectuelles de l'école primaire, elles-mêmes, constituent un puissant conditionnement, avec la remarquable continuité de toute la pédagogie du premier degré, dans ses programmes et ses méthodes, son nécessaire « dirigisme intellectuel » qui dégage l'enfant des soucis majeurs d'organisation, d'emploi du temps, d'initiative, avec ses visées, axées surtout sur l'acquisition des automatismes, depuis les automatismes de base, jusqu'aux automatismes supérieurs, qu'il s'agisse du « par cœur » qui est bien l'automatisme de la mémoire, ou des automatismes grammaticaux et mathématiques.

Et puis, brutalement, le 1er octobre, c'est la rupture, et l'imposition d'un autre conditionnement : un immense lycée, souvent loin de la maison, dont l'accès exige des moyens de transports compliqués, un lycée intimidant, avec sa hiérarchie, son administration, son réglement, ses sonneries de cloches, son système de sanctions à retardement, ses salles de cours spécialisées, son emploi du temps, coupé de permanences. C'est aussi un autre conditionnement humain : nouveaux camarades, mais aussi huit ou neuf professeurs, avec qui les liens affectifs sont difficiles à établir, personnalités impressionnantes de spécialistes qui inaugurent le bouleversement du conditionnement intellectuel par un vocabulaire difficile, des disciplines nouvelles, des méthodes nouvelles, et surtout des exigences nouvelles de raisonnement, de logique et d'abstraction.

Comment vouloir, dans de telles conditions, que la structure du comportement scolaire reste la même, alors que le conditionnement est à ce point modifié ? C'est une étrange structure qui doit se substituer à l'ancienne, mais il faut d'abord que l'ancienne soit mise en pièces, et toute la personnalité en est ébranlée.

D'autre part, cette rupture de conditionnement, ce stress, se situe à un âge où l'enfant est particulièrement vulnérable. C'est le moment d'une véritable « mutation » intellectuelle, au cours de laquelle il accède au raisonnement abstrait, acquiert, comme l'a montré Piaget, les derniers invariants de sa pensée, devient maître de la réversibilité de ses opérations intellectuelles. Comme toute nouvelle conquête, cette activité abstraite et fragile est sujette à des régressions avant de s'installer définitivement. Son apparition détermine même, à elle seule, une incohérence, une apparente dégradation des processus intellectuels inférieurs, qui précède leur insubordination, leur intégration. Et c'est au cours de cette période de fragilité, de remaniement de tous les éléments de sa pensée que le jeune lycéen est soumis à ce stress qui va l'obliger, en outre, à élaborer une nouvelle structure de comportement.

Tout cela va déterminer, en quelques semaines, tous les types possibles de réponses : l'excellente adaptation d'emblée, l'adaptation précaire qui, peu à peu s'améliorera, celle qui, peu à peu se détériorera, et l'inadaptation totale qui conduit à l'élimination. Or, rien ne peut laisser prévoir, a priori, quel sera le type de réaction. Ce qui apparaît, a posteriori, quand on consulte les vingt-trois dossiers d'élèves dont l'adaptation s'est faite au plus bas, c'est l'importance des facteurs affectifs dans ce processus d'adaptation. Tous sont des enfants dont l'évolution affective a été perturbée, contrariée, freinée, par des accidents de la vie familiale ou des comportements éducatifs familiaux aberrants. Parmi eux, quatre enfants de parents divorcés, quatre orphelins, une reconnaissance tardive de paternité, un couple de jumeaux vivant en symbiose, deux enfants dont le père est très gravement malade, mais aussi des enfants dont la personnalité est mal structurée parce que le climat familial ne lui a pas permis de se construire et de s'épanouir. Tout se passe comme si la santé et la maturité de l'affectivité donnaient au comportement à la fois la souplesse et la cohésion qui lui permettent de se destructurer sans se disloquer, et de se restructurer en fonction d'un conditionnement nouveau. Tout se passe comme si les stresses que l'enfant a déjà subis avaient épuisé en lui le potentiel d'énergie qu'exige l'adaptation à des situations trop nouvelles.

Il n'en reste pas moins que ces enfants étaient « doués » intellectuellement pour les études secondaires. Ils étaient, à l'école communale, de bons élèves. Ce sont les modalités de notre système scolaire qui ont fait d'eux, à nouveau, des victimes. Et, bien plus largement, ces modalités sont responsables de beaucoup d'adaptations médiocres qui, en se déteriorant, donneront chaque année de nouvelles éliminations. Ce choc initial de l'entrée en 6e est une des causes essentielles du faible « rendement » de notre université.

Ce choc pourrait être évité dans un sytème scolaire harmonieux débarrassé des cloisonnements anachroniques qui séparent actuellement les différentes directions. L'institution du cycle d'observation que prévoit le décret du 6 janvier 1959 peut être un très grand progrès si les textes d'application font réellement de ces deux années une transition entre le cycle élémentaire et l'enseignement long. En attendant que notre université ne comporte plus ces distinctions de degrés, le cycle d'observation peut être le lieu de rencontre et l'occasion d'une fructueuse collaboration entre instituteurs et professeurs de lycées et d'enseignement technique, qui ensemble, pourraient en faire un véritable cycle de transition. Le cycle d'observation peut permettre de ne plus changer à la fois, les locaux, les hommes, les méthodes. Il est excellent que le premier trimestre de ce cycle soit « essentiellement consacré à affermir les mécanismes élémentaires et les connaissances de base », excellent que « les maîtres du cycle d'observation appartiennent aux enseignements du premier degré, du second degré et du technique », à condition que les mêmes élèves puissent avoir à la fois des maîtres venant de ces différents horizons. Il est excellent surtout que ces maîtres « reçoivent une formation psychologique et pédagogique spéciale » si cette formation est axée sur les difficultés de l'adaptation et les moyens de les aplanir.

Si l'on abat hardiment les cloisons, si on le confie à des hommes de bonne volonté, dépourvus de préjugés, préparés par une formation qui leur confère une véritable compétence psychologique et pédagogique, le cycle d'observation peut être, par sa valeur de transition, un moyen extraordinairement fécond de rénovation de notre université, actuellement « presque aussi mal préparée (je cite une brochure officielle du Ministère de l'éducation nationale) à recevoir la vague montante de générations particulièrement nombreuses, à faire face aux transformations économiques et sociales du monde moderne, que l'était l'armée française de 1939 à se mesurer avec les divisions blindées adverses ».

Robert Lepez.

Le brouillard

Gris
comme la fumée des cheminées d'usine,
il est là
qui va,
qui vient,
qui vient,
qui va
et qui s'en va.
Glissant sur les toits,
glissant sur la terre,
sautant les fossés,
s'occrochant aux maisons,
il avance lentement
et sans bruit dans l'après-midi.
Il monte, il descend,
il est capricieux,
il est libre,
il s'épaissit,
il s'éclaircit.
C'est le brouillard qui se promène,
qui se presse ou qui s'attarde
et muse.
C'est le brouillard qui vient,
qui va ;
qui va,
qui vient
et qui s'en va.

Jean-François Vaney.

Jeunes pour jeunes

Nos enfants sauveront des enfants en péril de mort...

Le 25 janvier 1964, le Congrès pédagogique vaudois s'est montré favorable à la campagne organisée par PLAISIR DE LIRE en vue du financement des soins donnés aux enfants gravement atteints que TERRE DES HOMMES a placés dans nos hôpitaux et sanatoriums suisses.

Si vous nous aidez tous, une réussite éclatante est assurée. Et nos enfants auront ressuscité grâce à vous, directement et pleinement, d'autres enfants.

Etant entendu que la somme finale versée à TERRE DES HOMMES sera intégralement affectée au financement du séjour et du traitement des petits malades.

Nous vous proposons de procéder de la manière suivante :

a) Rappeler à nos élèves l'indicible misère de millions d'enfants.

b) Les mettre au fait de l'existence et du travail de TERRE DES HOMMES, à la clarté des informations données à la page suivante.

c) Leur suggérer l'achat, par eux-mêmes ou par d'autres qu'ils auront informés de la présente campagne, de l'un ou de plusieurs des ouvrages présentés par PLAISIR DE LIRE :

Lettres de mon moulin (Alphonse Daudet) .	*Fr. 2.50*
Terre des Hommes (Saint-Exupéry) . . .	*Fr. 2.50*
Le Livre de Blaise	*Fr. 3.90*
Le Grand Meaulnes	*Fr. 3.90*
Hommage au Général Guisan	*Fr. 6.—*

d) Réunir les commandes et les fonds.

e) Envoyer ces derniers à PLAISIR DE LIRE au moyen du bulletin de versement annexé, lequel tient également lieu de bon de commande (voir le verso).

Un grand merci pour toute cette VIE que vous aurez rendue ainsi à des petits qui étaient nés pour VIVRE.

Terre des hommes

Mouvement de secours immédiat et direct à l'enfance misérable

Dans le silence
de mon amour
j'ai écouté parler
les hommes

Saint-Exupéry

ORIGINE

Le mouvement *Terre des hommes* s'est constitué en automne 1960, à l'aide de quelques volontaires.

Situé hors de tout impératif politique ou confessionel, son but est d'être le « ramasse-miettes » immédiat, direct et efficace d'enfants « misérabilissimes » échappés à la vigilance, au dépistage et aux soins des organismes traditionnels de la solidarité, professionnels ou non.

Ses services sont entièrement gratuits et les membres de son personnel, bénévoles, travaillant tous pour vivre, œuvrent à *Terre des hommes* en dehors de leurs heures de travail. Tenus à l'anonymat, le nom de *Terre des hommes* valant mieux que toute dénomination particulière, leur mobile tient en notre conscience d'être incontestablement complices d'une souffrance, dès l'instant où nous en savons l'existence et pourrions l'alléger, parce qu'il est toujours donné à chacun de *pouvoir* quelque chose, si peu que ce soit. La fameuse « goutte d'eau dans l'océan », qu'évoquent quelques contradicteurs, n'en est pas moins valable, l'océan étant fait de gouttes d'eau. Et les gouttes d'eau de *Terre des hommes* sont des petits enfants nés pour *vivre*.

ACTION

— Dépistage de petits non détectés, et souvent bataille pour obtenir des responsables de leur misère, accès auprès d'eux et autorisation d'aider à leur résurrection.

— Aide sur place (envoi de médicaments quelquefois très coûteux, vivres, vêtements, etc., à des correspondants absolument sûrs).

— Aide chez nous, en Suisse (ailleurs à l'occasion) lorsque le réclament désordre, guerre, aveuglement des autorités responsables ou insuffisance de l'aide extérieure.

a) *Enfants gravement malades non soignés* (tuberculose, poliomyélite, etc.) ;
Traitement dans nos établissements hospitaliers jusqu'à guérison ou récupération maximum. Aux frais de *Terre des hommes*.

b) *Enfants faméliques* ou *déficients graves non malades :*
Placements familiaux dans des foyers sûrs et volontaires à les accueillir gratuitement, pour trois mois au moins.

c) *Enfants totalement abandonnés :*
Placements à vie chez des mamans et des papas.

Bilan de l'action, du 28 février 1961 à décembre 1963 : secours efficace apporté par *Terre des hommes :* placements hospitaliers, placements familiaux, environ 800 enfants.

Indépendamment d'un assez bon tonnage de matériel expédié en Afrique du Nord et en Grèce.

MOYENS

Appels au public par radios, télévision, presse, actualités cinématographiques, lettres privées en très grand nombre, initiatives et manifestations diverses. Ni subvention d'Etat, ni de personne, mais simplement des *vivants* qui ont honneur de financer la vie d'autres vivants, choisis parmi les plus souffrants des plus souffrants enfants du monde.

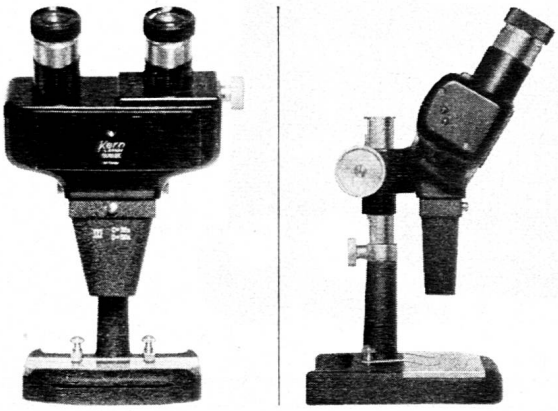

Microscope stéréoscopique Kern, l'instrument idéal pour l'enseignement des sciences naturelles
Image redressée stéréoscopique. Grande distance entre l'objectif et l'objet. Objectifs de rechange avec grossissements de 7 à 100 x.
Réticules de mensuration pour l'emploi comme microscope de mesure.
Différents modèles de statifs.
Prix modéré pour l'équipement standard, possibilités d'extension selon les besoins.

Kern SWISS Kern & Cie S.A. Aarau

Apprentissage de

Menuisier
Ebéniste
Charpentier

L'apprentissage dans ces trois professions débute par un **cours de préapprentissage** obligatoire.

Ce cours de préapprentissage, qui a lieu dans une école professionnelle, à Lausanne, est gratuit.

Il dure 4 semaines et compte dans le temps d'apprentissage. Les formules d'inscription, ainsi que tous renseignements, peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la **Fédération vaudoise des entrepreneurs, avenue Jomini 8, Lausanne. Tél. (021) 25 28 21.**

Institutrice

école maternelle et primaire, si possible expérience Cuisenaire, 1er septembre, Toronto French School, 2 Carlton Street, Toronto, CANADA.

Aberegg-Steiner & Cie S. A.
Fliederweg 10, Berne 14
La maison de confiance pour la confection de vos
CLICHÉS
Duplicatas - Galvanos - Stéréos - Photolithos

GESTION FINANCIÈRE

Sauf environ 3,5 % de frais administratifs purs (timbres-postes, téléphone, frais divers), la *totalité* des dons reçus est affectée au financement des séjours en sanatoriums ou en établissements hospitaliers, interventions chirurgicales, frais directement relatifs à la vie même des enfants. Ce pourcentage est un véritable record dans le domaine des organisations dites de secours.

Comptable : Georges Nicod, de la Banque cantonale vaudoise, Lausanne.

Fiduciaire de contrôle : Stanley Nicolas, Grand-Pont 2 *bis*, Lausanne.

Terre des hommes, avenue de Rumine 26, Lausanne (Suisse).

C.C.P. II 115 04. Téléphone 22 44 41.

Les patrouilles vertes

La Fédération russe des sociétés pour la protection de la nature groupe quelque 50 000 sociétés locales qui réunissent 6 700 000 membres.

Au cours de ces dernières années la section Jeunesse de cette fédération a marqué un progrès constant ; elle compte actuellement 200 000 écoliers qui composent les « Patrouilles vertes » chargées de veiller à la protection des arbres et des arbustes de leurs villes et leurs villages.

En deux ans, les jeunes ont reboisé près de 120 000 hectares. Ils ont assuré également le transfert de 16 000 000 de poissons de viviers menacés d'assèchement.

(Informations Unesco)

Des semis bâclés

Il arrive trop souvent que non seulement des débutants, mais aussi des personnes habituées aux travaux de jardinage se donnent trop peu de peine pour effectuer les semis. Parfois on sème bien trop mince, d'autres fois trop épais, trop profond ou trop en surface ! Ce sont là les principales fautes qu'on peut observer. Mais on commet aussi d'autres erreurs en donnant la fumure. On enfouit par exemple profondément un engrais complet en retournant le sol. Quelle erreur ! Il faut au contraire épandre par exemple l'engrais complet spécial « Lonza » sur le sol retourné (mais toujours directement avant les semis ou la plantation), puis l'enfouir à la houe en préparant la planche. On égalise ensuite la planche avec le larron et non avec le râteau. L'engrais est ainsi réparti très également dans la couche de terre où se développeront ensuite les racines ; il pourra de la sorte agir en plein. Cela ne sert à rien ou du moins à peu de chose que de se donner d'une part beaucoup de peine et de fabriquer un excellent engrais préparé selon les dernières découvertes faites en matière de nutrition des plantes si, d'autre part, on l'utilise mal ! On s'en tiendra donc à la règle suivante : épandre une poignée d'engrais par mètre carré en préparant le sol pour les semis ou la plantation et enfouir l'engrais en égalisant la planche.

Les vacances de Pâques approchent !

Partez donc à la recherche du soleil en profitant du large éventail que vous offrent les voyages I. T. avec Swissair.

Voyage I. T. = Voyage à forfait individuel.

Pour tous renseignements, consultez votre agence de voyages habituelle.

SWISSAIR

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND
des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à

LAUSANNE
Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

LE LOCLE Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22 a

GENÈVE
Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

MONTREUX Restaurant « Le Griffon »
Avenue des Planches

NEUCHATEL
Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

COLOMBIER Restaurant DSR, rue de la Gare 1

MORGES
Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY
Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE Restaurant D.S.R., place de la Gare

L'Ecole protestante de Martigny

met au concours un poste d'

institutrice

pour classe semi-enfantine.

Les candidates sont priées d'envoyer leurs offres avec curriculum vitae à M. F. Rossi, président de la Commission scolaire, avenue de la Gare, Martigny.

Délai d'inscription : 15 mars.

Le Service d'orientation professionnelle à Genève

cherche un

conseiller d'orientation

ayant licence en psychologie ou diplôme universitaire. Travail intéressant de consultation psychologique et d'information professionnelle dans les écoles secondaires. Traitement à convenir — caisse de retraite — Semaine de 5 jours.

Faire offres avec curriculum vitae et certificats au directeur de l'Office cantonal de la formation professionnelle, 23, rue Ferdinand-Hodler, sous pli « personnel ».

Bibliothèque Nationale Suisse
Berne
J.A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX